

Déconfinement : les Directeurs Sécurité-Sûreté partagent leurs réflexions

*En lien avec les mesures à mettre en place, en prévision de l'après-confinement
Lors des visioconférences hebdomadaires, pour le Club Agora Sécurité-Sûreté de Paris*



Si le Chef de l'Etat a annoncé, le 13 avril dernier, un déconfinement, à compter du 11 mai 2020, celui-ci s'annonce très progressif. Alors que la mise en place du processus est à ses balbutiements, à peine les mesures de prévention et de sécurité liées à la lutte contre le COVID-19, pour les secteurs dits essentiels, et celles liées au confinement pour les autres secteurs d'activité, ont été établies, les Directeurs sécurité-sûreté et prévention des risques sont aujourd'hui à pied d'œuvre pour anticiper les risques liés à la reprise d'activité, en tentant d'établir ou d'actualiser des plans. Mais comment les réaliser, face à tant "d'inconnues" entourant encore cette épidémie, comme le déclarait le premier ministre, le 19 avril. Voici l'objet des réflexions et échanges entre membres du Club Agora des Directeurs sécurité-sûreté de Paris, lors des visioconférences hebdomadaires, en cette période fort complexe. Laurent Allais, Responsable du Département Sûreté-Sécurité-Prévention du LCL et Président de ce Club, lors d'une interview, nous fait part de ses propres réflexions et des échanges actuellement menés avec ses pairs. Il a souhaité associer, à cet entretien, David Toubalem, Chef de service Sûreté de la Bibliothèque Nationale de France, vice-Président de ce Club et Jacques Kerdoncuff, Officier de sécurité, responsable Sécurité des personnes et des biens du Groupe Société Générale, et membre du Comité de pilotage de ce Club.

« Nous vivons une période vraiment triste, inédite, complexe... Les fondamentaux des relations humaines sont remises en question. Alors que nous aimons, en grande majorité, nous réunir pour échanger, partager, tant dans le cadre professionnel que personnel, nous en sommes privés depuis plus d'un mois... Il nous faut nous réadapter et surtout nous battre pour lutter et sortir ensemble de cette crise. » déclare Laurent Allais, en introduction de notre entretien. Car, avant de parler de déconfinement, il nous est apparu nécessaire de revenir sur ces quatre dernières semaines, celles durant lesquelles ces 450 directeurs sécurité-sûreté, membres de l'Agora Managers, ont dû tout mettre en œuvre pour protéger, au mieux, les femmes et hommes travaillant sur les sites et pour sécuriser les bâtiments fermés ou faiblement occupés, pour motif d'activité essentielle.

Agora Managers, une marque d'Agora Clubs

Michaël Lejard est Co-fondateur du Réseau Agora Managers et Président de l'entreprise Agora Clubs
(Société anonyme par action simplifiée. Numéro de Siret : 481 319 044 00022 Code NAF 8230Z)

42 avenue de la Grande Armée - 75017 Paris - Tel : 01 47 42 76 60 – Fax : 01 40 17 99 21

Sites internet : www.agorasecurite.com

Le confinement : « de la sidération à la stabilisation des opérations, face à une situation rarement vécue »

Le Président du Club de Paris précise « durant ces quatre premières semaines de confinement, nous avons traversé une période de sidération : tous nos repères ont été bouleversés. Nombre d'entre nous avons dû réinventer des process en urgence, fermer des sites et les sécuriser, déplacer des marchandises de valeur, pour que nos entreprises puissent continuer à fonctionner, malgré toutes les nouvelles contraintes, ou bien mettre à l'abri les valeurs, en attendant la sortie de crise. »

« La Bibliothèque Nationale de France a fermé l'ensemble de ses sites le 13 mars dernier. Aujourd'hui, seuls les pompiers, les agents de sûreté et de sécurité et les prestataires techniques travaillent sur place. Les autres équipes continuent leurs activités, pour la plupart, à distance. Les sites de la BnF ne ferment jamais réellement, les œuvres et ouvrages nécessitent une surveillance hydrométrique précise. Le patrimoine et ses richesses se sécurisent dans la périphérie, périmétrie avec des installations techniques et humaines » souligne David Toubalem.

Concernant la Société Générale, qui compte plus de 50.000 salariés en France, « outre le maintien de l'activité en agence bancaire, la priorité de la cellule de crise a été de tout mettre en œuvre pour permettre à la majorité des salariés de continuer leurs missions en télétravail, en un minimum de temps tout en sécurisant les flux d'information et d'opération. Pour ne parler que des tours de la Défense, nous sommes ainsi passés de plus de 14 000 salariés, à quelque 400 personnes encore dans les locaux, pour assurer des missions non « délocalisables ». Le fait que la majorité des collaborateurs soient équipés d'un ordinateur portable, le Flex Office s'étant particulièrement développé depuis quelques années, a grandement facilité cette démarche. Dans ce contexte il a aussi fallu sécuriser les PC sécurité et réorganiser les services de sécurité pour que les agents travaillent dans de bonnes conditions sanitaires pour la sécurisation de nos sites » nous confie Jacques Kerdoncuff.

Et Laurent Allais d'ajouter « nous sommes parvenus à stabiliser les opérations et sommes maintenant rentrés dans une période de « run » de la crise. Sans un instant de repos, nous devons, à présent, penser à la sortie de crise, période qui sera beaucoup plus dure et durable que la crise en elle-même. Nous devons imaginer comment seront les premières semaines du déconfinement, à partir du 11 mai. Comme l'a dit Luc Ferry, lors d'une intervention pour le Club Agora Sécurité-Sûreté, voici quelques jours, il faut revenir au bon sens... Ce qui n'est malheureusement pas toujours facile ! Nous pouvons alors tenter une approche par les risques, pour un retour des salariés dans l'entreprise... »

Vers une reprise lente et progressive pour limiter les risques humains et sociaux

Tout le monde s'accorde à dire que la reprise d'activité ne sera que partielle, le 11 mai. Les Français vont devoir patienter pour retrouver leur "vie d'avant" la crise, a encore souligné le premier ministre, le 19 avril dernier, laissant entendre que nombre de citoyens resteront encore chez eux, après le 11 mai. Il est certain que, lorsque nous écoutons les spécialistes, et que le taux prévisionnel de 5,6% de français ayant contracté la maladie, au 11 mai, est annoncé, alors que ces mêmes experts indiquaient qu'un taux de 70% de personnes infectées serait nécessaire pour voir l'épidémie reculer définitivement et donc parler de niveau d'immunité "collective" atteint, nous ne pouvons que nous poser un certain nombre de questions...

« Toutes les grandes entreprises planchent sur le sujet et se demandent quelles mesures mettre en place, pour le 11 mai : Qui revient ? Sur quels critères ? Quelle sera la répartition des équipes ? Comment ne pas discriminer ? Comment poursuivre le télétravail ? Quelles préconisations pour les trajets des collaborateurs retournant au bureau ? Pourrons-nous prendre les transports en commun en toute quiétude, ou bien devons-nous privilégier les transports individuels, lorsque cela est possible ? Quelles seront les aides octroyées par l'entreprise ? Attendons-nous à un déconfinement très difficile ...

Les extrêmes harangent les foules numériques et se préparent à battre le vrai pavé... Ce, dès le premier samedi suivant le déconfinement ! », prévient le Président du Club Agora des Directeurs Sécurité-Sûreté de Paris.

Et d'ajouter « tous ceux qui peuvent poursuivre en télétravail doivent le faire ». Car s'il est indéniable qu'il y a urgence à relancer l'économie, il est également prioritaire de « travailler en toute sécurité, la nôtre et celle des autres ». Et pour ce faire, il est indispensable de prendre en compte les risques sanitaires, qui pourraient rester élevés, lors du déconfinement.

Des risques sanitaires conséquents à prendre en compte lors de la réouverture des sites

▪ **Eviter de toucher ... pour éviter de transmettre...** Chaque objet, chaque espace dans lequel se déplace le salarié, au sein de son environnement de travail est concerné : portes, poignées, boutons d'ascenseurs, photocopieuses, machines à café... La liste est très longue et non exhaustive. Alors, comment s'y prendre ?

« Il sera difficile d'empêcher de toucher : il faudra faire appel au bon sens, à la responsabilité de chacun, en respectant toutes les mesures que l'on connaît maintenant par cœur », prévient Laurent Allais.

Utiliser le gel et le masque... Or, « le masque alternatif est-il vraiment efficace ? Se valent ils tous ? », s'interroge le Président du Club de Paris.

▪ **Quant aux mesures de distanciation ?** Si l'OMS comme la France recommandent de maintenir, a minima, un mètre de distance, pour éviter la propagation du virus, la distance préconisée, chez les monégasques, en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas, est de 1,5 mètre. Pour d'autres pays comme l'Italie, l'Espagne et les Etats-Unis, elle atteint 2 mètres... Pour Laurent Allais, il semble que « ce soit vraiment plus prudent de respecter ces 2 mètres ». La mise en place de protections plexiglass est même, selon lui, fortement conseillée.

Cependant, respecter ces règles de distanciation nécessite de repenser l'espace, au travail. Cela signifie, tout d'abord, que les bureaux devront être espacés ; ce qui implique, inévitablement, moins de postes par site.

D'autres questions se posent alors, pour Laurent Allais, comme « comment utiliser les ascenseurs, pour accéder aux espaces de travail ? »

David Toubalem le confirme : « aucune circonstance ne sera anodine, lors de la reprise ». Concernant les ascenseurs, tout particulièrement pour les immeubles de grande hauteur, « la situation est effectivement très complexe. Actuellement, les personnes, peu nombreuses, se retournent toutes vers la paroi par automatisme. Et si certains ascenseurs, en temps normal, peuvent accueillir plusieurs dizaines de personnes, comment gérons-nous cette conjoncture, demain. Quel sera le nombre maximal autorisé ? », s'interroge-t-il.

▪ **Comment gérer les restaurants d'entreprises ou inter-entreprises ?**

Comme le souligne Laurent Allais, « la gestion sera très différente, selon qu'ils accueillent, habituellement, 200 ou 5.000 personnes. Certains pourront ouvrir, moyennant un certain aménagement, d'autres ne le pourront sans doute pas. »

▪ **Comment gérer les files d'attente et flux ?**

Pour David Toubalem, la gestion des files d'attente et des flux sont encore d'autres réflexions à mener : « les files d'attente, dans les espaces publics, sont exponentielles. Accueillir du public, en nombre, sera un sujet délicat car les files d'attente extérieures ne sont pas conseillées avec la posture Vigipirate.

Devons-nous tendre vers une automatisation de l'ouverture des portes, plutôt que de garder des poignées ? Devons-nous intensifier la mise à disposition de gel hydroalcoolique ? Devons-nous mettre en place un fléchage indiquant le sens de la marche ? Et surtout, comment reprendre les expositions, les spectacles, les colloques, tout en s'assurant du respect des distances de sécurité et des gestes barrières ?

Agora Managers, une marque d'Agora Clubs

Michaël Lejard est Co-fondateur du Réseau Agora Managers et Président de l'entreprise Agora Clubs
(Société anonyme par action simplifiée. Numéro de Siret : 481 319 044 00022 Code NAF 8230Z)

42 avenue de la Grande Armée - 75017 Paris - Tel : 01 47 42 76 60 – Fax : 01 40 17 99 21

Sites internet : www.agorasecurite.com

Nous attendons des lignes directrices plus précises pour commencer à mettre en place des procédures... En outre, le calcul des jauges des espaces pourrait être revu, dès que le cadre réglementaire et les directives seront actés. »

C'est également le cas de Jacques Kerdoncuff qui se dit « très réservé quant à la réintégration d'envergure des immeubles avant l'été, et reste en attente de règles plus précises, émanant de l'Etat. La reprise amènerait de nombreux aménagements administratifs, comme modifier le règlement intérieur, mais également le document unique d'évaluation des risques (DUER), en imposant, par exemple, le port du masque. Par ailleurs, quelles régions seront déconfinées en premier, quels métiers ? Allons-nous mettre en place un roulement d'équipes ? Nous sommes également dépendants d'acteurs locaux. Pour ce qui concerne la Défense, il sera important de bien dimensionner et planifier les moyens de transport, et veiller à la réouverture de la restauration dans un respect strict des règles sanitaires et de distanciation. Or, sans règles précises, prédéfinies, il nous est difficile de programmer mi-avril un quelconque plan de reprise d'activité. Notre cellule de crise et de Continuité d'activité travaille, néanmoins, à identifier les métiers qui devront prioritairement retourner sur le lieu de travail, à partir du 11 mai. Nous pourrions alors déterminer le pourcentage de collaborateurs pouvant intégrer les locaux, tout en limitant, au maximum, les risques sanitaires. »

Néanmoins, pour Laurent Allais, « tout ne peut être contrôlé. Il faudra faire appel à la responsabilité de chacun. Il faut avouer que les Français ont été, dans l'ensemble, sérieux quant au respect des règles de confinement ; et cela se traduit au travers des chiffres présentés quotidiennement par le Docteur Jérôme Salomon. Toutefois, je reste encore assez partagé concernant les comportements, le 11 mai et les jours qui suivront ; y aura-t-il une envie massive et pressante de sortir et de se rassembler, au risque de relancer l'épidémie ou plutôt une méfiance de « l'autre » et donc une attitude plus prudente ? Après deux mois de confinement, les deux cas sont tout à fait envisageables. D'ici là, de nombreuses communications auront été réalisées, pour nous préparer, et je vote plutôt pour la seconde option ».

Cette potentielle deuxième vague inquiète quelque peu Jacques Kerdoncuff, qui est plutôt favorable au maintien du télétravail, associé à une présence de certains collaborateurs, pour parer à cette éventualité. « Si nous devons faire face à une 2ème vague de coronavirus dans quelques mois, il faudra de nouveau entrer en confinement, et psychologiquement cela sera encore plus dur que ce que nous venons de vivre. Aussi, peut-être est-il préférable de statuer que le télétravail reste la configuration normale, et d'accepter qu'une présence réduite de collaborateurs dans les immeubles ».

Tous ces sujets, évoqués lors des dernières visioconférences du Club Agora Sécurité de Paris, démontrent bien, d'une part, que les Directeurs Sécurité-Sûreté, préparent l'après-confinement ; néanmoins, ils souhaitent vivement échanger plus régulièrement avec les représentants de l'Etat, d'autre part, de façon à mettre en place, le plus rapidement possible, les mesures adéquates. « Ce partage des bonnes pratiques est fondamental même si chaque retour d'expérience est personnel, spécifique à l'activité, aux sites, les mesures évoquées sont toujours fort intéressantes et pertinentes. Nous attendons, à présent, également, des échanges plus étroits avec les représentants de l'Etat », relate le Président du Club Agora Sécurité-Sûreté Paris.

Sidération, incompréhension, anxiété : l'impact psychologique du confinement, puis du déconfinement....

Depuis l'instauration du confinement, les sentiments se bousculent, chez tout citoyen. Faire face à cette situation, apprendre à vivre autrement, à s'adapter... Cela est loin d'être anodin, entraînant, chez certains, un impact psychologique plus ou moins conséquent. Aussi, comme l'explique Laurent Allais, « nous voyons bien qu'en France la santé de la population a prévalu sur tout autre aspect et c'est une bonne chose. Nombre d'entreprises ont mis à disposition des permanences, auprès de psychologues, de façon à prendre en compte l'anxiété des salariés. Pour certains, l'angoisse de rester confiné, d'être isolé socialement. Pour d'autres, un stress lié au retour au bureau... »

Et si moins de 30% des salariés, actuellement en télétravail, retourneront probablement sur le site de leur entreprise, dès le 11 mai, privilégiant, a priori, « le retour des salariés dont la présence sur site est indispensable, en fonction de la nature et de la sensibilité des missions », comme l'indique Laurent Allais, il sera indispensable de « mettre en confiance les personnes qui retourneront dans les bâtiments, souligne Jacques Kerdoncuff. « Certains vont avoir hâte de retrouver une vie sociale active. Néanmoins, d'autres arriveront à reculer... Il sera nécessaire d'adopter, dans l'entreprise, des mesures cohérentes avec celles prises par l'Etat dans l'espace public, de façon à limiter les angoisses et rassurer le plus possible ».

Pour Laurent Allais, le retour à la normale prendra probablement plusieurs mois, voire quelques années et ne se fera pas sans un minimum de « prise de conscience, de mesures adéquates et de respect scrupuleux des consignes ».

Jusqu'où aller dans la mise en place de mesure de prévention pour les salariés, de façon durable ?

Depuis l'annonce de la date du déconfinement, les directeurs sécurité-sûreté réfléchissent au plan de reprise d'activité le plus adéquat à mettre en place, en anticipant tout risque sanitaire éventuel lié au retour des salariés. Pour Laurent Allais, « il semble, dès à présent, raisonnable d'actualiser nos plans de prévention. Certains proposent d'adjoindre une annexe aux plans existants ; cela paraît une idée intéressante. »

En dehors des gestes barrières et autres mesures à déployer, devons-nous être favorables aux dispositifs électroniques actuellement proposés, comme le tracing, la prise de température ? Est-ce légal ? Est-ce le rôle des agents de sécurité ? Est-ce éthique ? Autant de nouvelles questions, sans réponse, à l'heure actuelle, mais juste à l'étude...

« Il est certain que toutes les mesures et réorganisations feront l'objet d'échanges préalables avec les organisations syndicales », précise le Président du Club Agora Sécurité-Sûreté de Paris, qui prévient « nous devons être attentifs et vigilants, car les mesures que nous mettrons en place auront des conséquences fort impactantes. Aussi, les dispositifs proposés doivent être analysés avec beaucoup de discernement. C'est un sujet que nous aborderons lors de notre prochaine visioconférence dédiée aux questions juridiques. »

En outre, selon Laurent Allais, il est certain que cette période de crise nous invite à réfléchir sur l'organisation de la société, demain : « comment les Open Space vont-ils survivre au COVID ? Plus largement, comment vont évoluer les politiques de gestion de nos surfaces et de nos patrimoines ? Comment les politiques de développement durable vont-elles se confronter à ces nouvelles organisations ? Nous prônons l'utilisation des transports en commun, voici tout juste un mois ; quelles seront nos préconisations, mi-mai, concernant les salariés qui reviendront au bureau ?

Quant à Jacques Kerdoncuff, « l'impact économique de cette crise sanitaire sera violent. A cela va s'ajouter une réflexion quant à la sécurité informatique ; les experts insistent, nous sommes sous la menace croissante de cyberattaques ou fraudes via Internet. Le virus sanitaire ne doit surtout pas donner naissance, par négligence ou précipitation, à un virus informatique qui aggraverait encore plus la crise économique ! »

Pour conclure, le Président du Club Agora des Directeurs Sécurité-Sûreté de Paris revient sur un thème qui lui est cher : le continuum de sécurité. Il est certain que cette crise met en lumière le fossé qui nous sépare, tant les entreprises de sécurité privée que les directeurs sécurité, de la force régalienne. Et même si le Président de la République a évoqué, lors d'une de ses allocutions, les agents de sécurité, comme l'ont plusieurs fois rappelé la Fédération Française de la Sécurité Privée (FFSP) et le Groupement des Entreprises de Sécurité (GES), les acteurs de la sécurité privée semblent, malheureusement, les grands oubliés des populations exposées, malgré les efforts menés. Pourtant, je reste persuadé que c'est au travers des échanges et du partage que nous pourrions trouver les meilleures solutions, le plus rapidement possible, le facteur temps étant évidemment essentiel ! »

Contact :

Virginie Cadieu - MEET'IM Consulting
Pour Agora des Directeurs Sécurité-Sûreté
virginie@meetimconsulting.com
Tél. : 06- 87-92-90-18